



FORMATION PROFESSIONNELLE

**PROMOTION CLIMAT 2024
BILAN CARBONE ET STRATÉGIE CLIMAT**

LE DAMIER
30 rue Drelon
63000 Clermont–Ferrand
Du 7 mars au 2 juillet 2024


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VILLE DE
**CLERMONT
FERRAND**

**Le
damier**
formation

LE DAMIER, numéro de déclaration d'activité au titre de la
formation professionnelle : 83630460363

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Réaliser le bilan Carbone d'une organisation (Scope 1, Scope 2 et 3)
- Établir une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et le plan d'action associé
- Formaliser une stratégie climat

PUBLICS CONCERNÉS :

Chargé de mission RSE, responsable RSE, responsable achats, responsable communication , responsable RH, CEO

PRÉ-REQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Phase de positionnement : Évaluation des besoins et du profil du participant via questionnaire et/ou entretien si nécessaire
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences



CONTENU PÉDAGOGIQUE :

Formation présentielle – Jour I

- Introduction & enjeux climat
- Introduction à la stratégie climat
- Formation bilan carbone selon la méthodologie française du Bilan Carbone et le référentiel international du GHG Protocol

Partie II – Formation collective à distance autour du bilan carbone – visio de 2h hebdomadaires et séance de formation individuelle

- Atelier Déplacements
- Atelier Alimentation
- Atelier Energie et Bâtiments
- Atelier Numérique
- Atelier ACV et éco-conception
- 3h de formation individuelle pour cas pratique

Formation présentielle – Jour II

- Échanges sur les difficultés les apports et les apprentissages des cas pratiques entre stagiaires
- Formation à l'établissement et la mise en place d'une stratégie climat

Partie III – Formation collective à distance autour de la stratégie climat – visio de 2h hebdomadaire et séance de formation individuelle

- Séance de formation individuelle
- Atelier Engagement des mes collaborateurs



- Atelier Neutralité Carbone
- Atelier Valoriser sa stratégie Climat
- Atelier Risques et Adaptation au changement climatique
- 2h de formation individuelle avec cas pratique

Formation présentielle – Jour III

Échanges sur les difficultés les apports et les apprentissages des cas pratiques entre stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Mise en application sur leur organisation
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence signées des participants et du formateur
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les
- résultats de l'évaluation des acquis de la formation.



Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire en amont de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

LIEU ET DATES :

Sur 3 à 4 mois (du 7 mars au 2 juillet 2024), dates et horaires exactes au lancement de chaque programme. **Formation présentielle** : À déterminer en fonction du programme

Formation à distance – vidéoconférence

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Pour toutes questions, vous pouvez contacter notre référente handicap :

marine@wecount.io

HORAIRES :

Formation présentielle : 9H00 à 18H00, y compris pause déjeuner

Formation collective à distance : Visio de 2h hebdomadaires pendant la durée du programme

Formation individuelle : à programmer en début de programme

DURÉE :

49,5H soit 6,2 jours



FINANCEMENT :

LE DAMIER est certifié Qualiopi, au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.

Le DAMIER est enregistré en tant qu'organisme de formation professionnelle reconnu au DataDock.

Différentes prises en charge peuvent être envisagées selon votre situation personnelle (financement par l'AFDAS, votre OPCO, Pôle Emploi, etc). Nous nous tenons à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans le montage de vos demandes de prise en charge



DÉLAI D'ACCÈS :

Formation collective en présentiel sur 3 jours (24h), formation collective à distance sous la forme de visioconférence participatives (18h) et Formation individuelles, application sur un cas pratique (7,5h) sous la forme de visioconférence

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

ACCESSIBILITÉ :

LE DAMIER est soucieux de garantir à tous.te.s sans discrimination l'égalité des droits et chances pour accéder à la formation professionnelle. Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap : dans ce cadre, merci de contacter notre référente handicap lors de votre inscription afin d'identifier et d'étudier les possibilités d'aménagement de la formation et mettre en place les conditions d'accueil adéquates dans nos locaux ou à distance pour toute formation digitale.

Contacts :

Référente handicap – LE DAMIER

Cécile Kempf

formation@ledamier.fr | 09 50 26 89 05

AGEFIPH – Ressource Handicap Formation

Isabelle GRUYELLE – Marie-Pierre BARO

rhf-ara@agefiph.asso.fr | 04 74 94 20 21 – 06 22 10 01 52

Projet soutenu par le Ministère de l'emploi - DREETS au titre du dispositif EDEC dans le cadre du programme "Accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques" de la Mission travail et emploi.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENSEIGNEMENTS :

Cécile Kempf / formation@ledamier.fr / 09 50 26 89 05

Clémentine Auburtin / clementine@ledamier.fr / 09 50 26 89 05